



CAVALAIRE

CÔTE D'AZUR

Cavalaire-sur-Mer, le 13 mai 2019

Service Urbanisme

urbanisme@cavalaire.fr
M. Sylvain MOUYSSINAT
☎ 04 94 00 48 23

Nos Réf. : URBANISME/SM/CD N° 2019 *004*
Référence à rappeler dans toute correspondance

Monsieur le Président
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES du
GOLFE DE SAINT TROPEZ
Hôtel Communautaire
2 Rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN

Lettre recommandée avec accusé réception

Objet : *Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 juillet 2013, modifié le 16 décembre 2016 et le 19 décembre 2018.*

Monsieur le Président,

Notre commune a engagé une modification de son Plan Local d'Urbanisme par arrêté municipal du 06 mai 2019.

Je vous prie de trouver en pièce jointe, une copie de cet arrêté, et vous invite à me faire part de vos éventuelles observations.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe LEONELLI
Maire de Cavalaire sur mer

